



LAUSANNE

Des activités aux confins de la Cité

Alors que le Festival de la Cité, à Lausanne, a été annulé, son équipe a concocté «Aux confins de la Cité», une série de rendez-vous du 7 au 12 juillet. Plusieurs projets seront offerts dans le respect des normes sanitaires à un public prêt à tenter sa chance. Les places limitées seront tirées au sort. Le 22 avril, le Festival de la Cité annonçait l'annulation de sa 49e édition. Suite aux nouvelles mesures d'assouplissement annoncées par le Conseil fédéral le 27 mai, il ne ressuscite pas, mais l'équipe donnera naissance à ce projet «alternatif».

Il ne s'agit pas d'une version allégée ou d'un plan B, mais bien d'un autre événement. Une parenthèse à savourer, une respiration culturelle dans l'été blanc annoncé, indiquait, hier, le festival. A l'opposé de l'effervescence habituelle qui règne au cœur de la Cité durant le festival, la formule Aux confins de la Cité, en cours de conception, sera bien plus réservée. Elle s'épanouira loin des regards pour éviter de créer un centre d'attraction où la gestion du public et des normes sanitaires deviendrait impossible.

Des balades, des concerts au coucher du soleil, un

parcours pour enfants, un lieu de rassemblement central à la capacité de 300 places avec une scène pluridisciplinaire sont à l'étude et sous réserve d'approbation des autorités compétentes. Contactés ces derniers jours, certains artistes ont déjà confirmé leur venue. C'est le cas de Muriel Imbach, Raphelson, Les 3 points de suspension, Delia Meshlir ou encore Louis Schild.

Tirage au sort sur inscription

La programmation sera dévoilée en plusieurs temps sur Internet et les réseaux sociaux. Un plan de protection est en cours d'élaboration. Il sera communiqué après validation par les autorités compétentes.

Afin de maîtriser l'affluence et les capacités maximales imposées par événement, les organisateurs ont opté pour un système de tirage au sort. Tous les spectacles seront comme d'habitude offerts mais sur inscription. Seuls les gagnants désignés par le sort entre le 19 juin et le 1er juillet, accompagnés d'une personne de leur choix, pourront assister aux représentations ainsi «gagnées». **ATS**



ARCHIVES KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT